

## **La Lettre des CDI**

Numéro 50 - avril 1999

### **Thème : "la musique"**

#### **Editorial**

par Annie Blanchet

Au programme des classes de 6e en éducation musicale : « *Chanter, écouter, jouer et inventer constituent les grands pôles d'activités musicales au collège* »

Au CDI, la fonction d'écoute est un pôle devenu actif avec la recherche sur support multimédia. Par l'audition musicale, les élèves peuvent se consacrer à l'apprentissage autonome des oeuvres et, à travers certains cédéroms, les situer historiquement, grâce à des repères facilement consultables, tout en développant leur sensibilité esthétique ; c'est une pratique culturelle accessible à tous. Des milliers de sites existent également sur Internet en musique et les élèves aiment aller sur les fichiers « son ».

Les CDI des établissements qui ont des options musicales ont un public, des actions et des fonds spécifiques. Les institutions et services culturels établissent des programmes pédagogiques avec les écoles. Quels projets peuvent s'élaborer en collaboration avec les professeurs de la discipline ? quelles actions pédagogiques transversales sont à l'oeuvre dans les CDI parisiens ? Quel est le rôle des documentalistes qui sont partie prenante de la diffusion des savoirs culturels transdisciplinaires?

---

#### **TRIBUNE LIBRE**

par Christine Peyre-Joannidès - L.P. Charles-de-Gaulle

##### **La dimension manquante...**

Introduire la musique au CDI, comme on rétablirait la troisième dimension sur une surface plane, est une tentation qui peut en effrayer certains. Le son n'est-il pas une forme de vie incompatible avec le doux engourdissement du lecteur, activité qui met avant tout en éveil notre sens visuel, au détriment de l'auditif, plus propice à une pédagogie de classe qu'à une éducation à l'autonomie ?

Admettre la musique au CDI, oui mais à quelle conditions et comment négocier avec le prof de musique une réelle distribution des rôles ?

En effet, parfois lassés de la tâche ingrate de gardien de ressources, il nous vient des rêves de projets comme d'un jeu, d'une distraction dans l'austère temple du savoir.

Indexant dans les règles de l'art les oeuvres musicales, sur les précieuses injonctions du professionnel de la musique, nous mettons en place les incontournables mots-clés. Mais y aura-t-il des projets *avec* le CDI et pas seulement *au* CDI ? De l'interaction, voire de l'interdépendance, enfin des échanges ?

S'il faut en priorité emmener les élèves dans ces lieux où l'on voit la musique à l'oeuvre : opéras ou salles de concerts, les médiathèques sont aussi des endroits propices à l'acquisition d'une culture des sons. Mais, partout, avec les moyens modernes, en particulier ces casques conçus pour ne pas déranger son voisin et déjà utilisés sur le multimédia, tout devient possible...

Et voici, encore mieux, un CDI à géométrie variable, tantôt l'hôte d'un défi-lecture ou d'un atelier d'écriture, tantôt l'associé d'un club de vidéo ou d'informatique, se transformer, pourquoi pas, en laboratoire d'exploration musicale !

« La musique donne l'idée de l'espace »

Charles Baudelaire *in* Encyclopédie Edusoft

---

## **Classes Opéra**

Propos recueillis par Marie Mencièrre - L.P Gustave Eiffel

**L'Opéra de Paris a mis en place un programme pédagogique et culturel intitulé *Dix mois d'Ecole et d'Opéra* en partenariat avec le ministère de l'Education nationale. Rencontre avec Danièle Fouache responsable de cette action.**

### ***La Lettre des CDI : A qui s'adresse ce programme ?***

**Danièle Fouache :** Aux élèves en difficulté et en situation d'échec scolaire provenant pour la plupart des ZEP de Paris et de la banlieue. Persuadés d'être exclus de la vie sociale, culturelle et professionnelle, ces jeunes s'enferment dans une situation sans issue. De là, l'idée de sortir de l'école pour mieux y rentrer, en leur ouvrant les portes d'une institution « élitiste ». Notre pari est qu'ils récupèrent énergie, motivation et confiance en leurs possibilités et qu'ils acquièrent des compétences utilisables dans leurs apprentissages scolaires.

### ***Comment les choses se passent-elles concrètement ?***

**D.F. :** Le programme débute par une visite afin de sensibiliser les élèves à la vie interne des deux théâtres. Puis par petits groupes, suivant leur motivation et leur formation, ils enquêtent sur un métier, sur une personnalité ou sur le coût d'un spectacle. Ils prennent contact à raison de 10 rencontres par an avec le personnel administratif, technique et artistique de l'Opéra de Paris. Au Palais Garnier, ils visitent l'atelier de couture (danse), le central des costumes, la régie lumières, l'atelier des tapissiers ; à l'Opéra Bastille, ils séjournent à l'atelier de construction des décors (menuiserie, serrurerie, peinture, sculpture), au service sécurité incendie (pompiers), au service médical, au service de la coiffure, à la sérigraphie et aux ateliers des modistes et des maquillages : ils découvrent ainsi une centaine de métiers. Notre personnel (environ 1800 personnes) consacre beaucoup de temps à répondre à leurs questions élaborées en classe. Ces rencontres se concrétisent par des expositions, des maquettes, des vidéos présentées dans les établissements et dans les quartiers. Un moment fort de l'action : la réception des familles guidées par ces jeunes au Palais Garnier. Après la connaissance des métiers et des techniques pratiquées à l'Opéra - ce qui représente deux mois de travail - ils se familiarisent à l'aspect artistique en assistant aux répétitions et aux générales de ballets et d'opéras. Ce trimestre, ils ont vu *Rigoletto* dont ils ont apprécié la dramaturgie, les personnages et les voix. Cela est réinvesti en classe dans l'étude *du Roi s'amuse* de Victor Hugo. *Carmen* a obtenu un franc succès auprès de 250 élèves. Fruit et aboutissement de la saison, ils produisent un numéro spécial du *Journal de l'Opéra* où figurent tous les travaux des classes inscrites au projet. Une représentation interprétée par les élèves clôture en juin *Dix mois d'Ecole et d'Opéra*. Ceux qui le souhaitent suivent des cours de danse, de percussion et de théâtre à raison de 3 heures par semaine à l'Opéra Bastille et dans les structures de proximité.

### ***Les élèves des classes non ZEP peuvent-ils y participer ?***

**D. F. :** Cette année, nous travaillons avec le lycée Jean-Baptiste Say sur le thème de trois opéras. Les élèves vont rencontrer les metteurs en scène et assister aux générales. Mais dans ce cas, les actions sont plutôt ponctuelles. Notre but n'est pas de faire de futurs spectateurs d'art lyrique mais de former des citoyens. Le défi est de faire de ceux qui sont socialement et scolairement les plus « éloignés » de

la culture des « initiés » de l'art tel qu'il se vit dans les coulisses de Garnier et dans les ateliers de Bastille.

Nous privilégions le partenariat avec les écoles élémentaires pour lutter contre l'échec scolaire en amont, puis avec les collèges (notamment les classes d'aide spécialisée), les lycées professionnels et les lycées techniques.

### **Les documentalistes ont-elles un rôle dans cette action ?**

**D. F. :** Leur rôle est capital. Je suis en contact permanent avec les C.D.I. Je constate que le documentaliste est une personne-ressource. Quand je me déplace dans un établissement, c'est au C.D.I que je vais. Le documentaliste rassemble les professeurs. Il joue un rôle dans la recherche d'informations, met en relation les participants avec les centres spécialisés, met le projet pédagogique en perspective par ses propositions. Ces projets enrichissent les C.D.I. C'est là que sont exposés les travaux.

\*\*\*\*\*

### **Contactez l'Opéra national pour en savoir plus :**

Opéra national de Paris, Service culturel

Directrice : Martine Kahane

Responsable du programme *Dix mois d'Ecole et d'Opéra* : Danièle Fouache

Tél : 01 40 01 20 61

Fax : 01 40 01 21 76

### **Programme pédagogique 98-99 pour Paris**

9 classes et 9 établissements sont inscrits (au total 26 classes, soit 570 jeunes scolaires de 8 à 22 ans pour l'Île-de-France). Chaque classe s'approprie l'environnement de son quartier, avec un projet propre : créer un opéra pour enfants, aménager une salle spéciale d'écoute musicale, réaliser un catalogue des métiers, animer le quartier, construire une maquette sur *Carmen* (réalisée grandeur nature par la suite pour le théâtre de la Plaine), créer un atelier de danse africaine et de flamenco sur le thème de la *Flûte enchantée* pour un spectacle les 11, 12 et 13 Juin dans l'amphithéâtre de l'Opéra Bastille et surtout un projet télévision. Une classe du lycée Elisa-Lemonnier réalisera, avec des professionnels des techniques audiovisuelles de la Cinquième et de la chaîne Mezzo, un feuilleton documentaire de 6 fois 13 minutes sur les ateliers et les activités de *Dix mois d'Ecole et d'Opéra*. Il sera diffusé à partir du mois de septembre sur les deux chaînes.

---

### **Musique et citoyenneté au collège Georges Brassens**

par Sylvie Decroix - Collège Georges-Brassens

Pour la deuxième année consécutive, des élèves du collège Georges-Brassens participent à l'action « 10 mois de classe, 10 mois d'opéra ». Ainsi l'an dernier, les élèves de 3e SEGPA ont découvert avec émerveillement, un univers totalement inconnu qu'ils ont été invités à pénétrer et à voir entièrement. Ils ont visité les opéras Bastille et Garnier dans les moindres recoins, discuté avec les professionnels des différents corps de métiers, étudié « la Tosca » et « Billy Bud », réalisé un roman-photo à partir de « Tosca » ainsi que de nombreux articles pour le journal du collège chaque mois et ont assisté à des représentations. Leur image d'eux-mêmes a changé, ils se sont transformés en individus courtois et confiants dans leurs possibilités.

Les autres élèves du collège ont suivi leur travail dans le journal du collège avec beaucoup de stupeur au début et d'intérêt. Cette année scolaire, une classe de 4e a repris le chemin de l'opéra avec le même émerveillement.

---

### **La clef des sons**

par Vincent Maestracci (professeur d'Education musicale au collège Roland-Dorgelès - Paris 18e)

#### **Comment mettre en place une documentation audio au CDI. Un enseignant d'éducation musicale donne le la.**

*« Les enregistrements des oeuvres faisant l'objet du travail d'écoute sont mis à disposition des élèves dans le cadre du centre de documentation du collège » (programmes de la classe de 6e p. 63).*

Les instructions officielles pour l'Education musicale relatives au programme de sixième insistent en ces termes sur l'intérêt que représente la consultation audio au CDI des oeuvres écoutées et travaillées en classe : au delà de celles-ci, on peut imaginer la constitution progressive d'un fonds discographique qui dépasserait largement le cadre strict du cours et permettrait à de nombreux enfants des rencontres plus fréquentes avec la diversité des musiques.

Cela ne va pas sans poser quelques problèmes techniques et pédagogiques pour lesquels nous proposons ci-dessous quelques pistes de résolutions.

Par la nature même des activités menées en classe d'Education musicale, une discothèque thématique au CDI suivant les objectifs poursuivis par les activités d'écoute peut très simplement se constituer puis s'élargir progressivement. Ces acquisitions, laissées à la discrétion du professeur d'Education musicale, ne sont pas exclusives d'autres documents audio acquis sur des initiatives diverses. Il faut cependant se méfier qu'une offre non pas trop large mais surtout mal structurée, diminue l'impact éducatif et culturel de ce matériel documentaire pour y substituer une sorte de loto auditif sans grand intérêt ! C'est aussi de cette façon que seront évitées les dérives où des élèves, profitant du dispositif mis à leur disposition, l'accaparent pour y entendre des musiques qu'ils écoutent aussi bien chez eux.

Encadrer l'écoute des CD en consultation au CDI ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec le professeur d'Education musicale. Il semble préalablement indispensable de référencer suivant plusieurs champs caractéristiques chaque document disponible.

On aura les inévitables : compositeur, époque, formation instrumentale, genre, noms des morceaux. Et, suivant les programmes d'éducation musicale, les spécifiques : masses, lignes, horizontalité/verticalité, familles d'instruments remarquables, dynamique, et toutes autres notions relatives aux activités menées en classe.

C'est sur la base d'une classification multicritères que la dialectique entre les six oeuvres principales écoutées en cours et les écoutes périphériques évoquées par les nouveaux programmes prendra tout son sens. Si l'élève ne prend pas à lui seul l'initiative d'écouter un document sonore en rapport avec ce qu'il travaille en classe, son professeur d'Education musicale ou le documentaliste pourront facilement orienter ses choix en fonction des connaissances acquises.

---

### **Des élèves artistes au lycée Racine**

par Marie-Dominique Pick - professeur-documentaliste au lycée Racine

Les classes « mi-temps » ont été créées en 1965, avant tout pour les danseurs de l'Ecole de l'Opéra, les musiciens du CNSM et des conservatoires régionaux et municipaux ainsi que pour les chanteurs de la Maîtrise de Radio-France. Mais depuis la création de l'Ecole de l'Opéra à Nanterre, des danseurs du CNSM, d'écoles de danses privées et des patineurs artistiques ont peu à peu remplacé les « petits rats de l'Opéra ».

La spécificité de ces classes c'est qu'elles permettent aux élèves « artistes » de préparer un bac général L ou S, en regroupant leurs cours scolaires sur une demi-journée.

Ces élèves peuvent en plus de leurs cours dans les conservatoires, préparer au lycée « l'option lourde » Musique au Bac ou se contenter de l'option facultative ou même choisir d'autres options dont latin, grec, italien LV2 ou LV3, russe et d'autres langues plus rares enseignées au lycée : chinois, japonais, turc et portugais.

Nos « artistes » sont souvent brillants et motivés, mais surchargés de travail, leur emploi du temps scolaire étant très rempli, leur autre demi-journée consacrée à leur « art » et beaucoup vivent en banlieue plus ou moins lointaine. Ce sont donc des jeunes souvent pressés, désirant venir au CDI pour s'informer, faire des recherches, emprunter des livres mais disposant de peu de temps. En cas d'absence d'un professeur, ils envahissent studieusement le lieu.

En ce qui concerne le fonds documentaire, il faut ajouter aux oeuvres ou revues correspondant aux goûts et programmes de tout lycéen de L ou de S, des ouvrages plus spécialisés sur l'art, la musique, le chant ou la danse (400 environ) et des revues telles que « Diapason », « Le Monde de la Musique », « Jazzman », « Saisons de la Danse », ainsi que des cédéroms et des cassettes.

Le lycée est doté d'une salle de musique bien équipée en instruments de musique, disques et matériel audiovisuel à laquelle sont contiguës des studios de répétition pour les élèves. Le lycée possède aussi son orchestre qui, fin mars, donne depuis plus de vingt ans un concert dans une grande salle parisienne, surtout Gaveau et c'est alors que bat le c'ur de notre lycée et que se révèlent parfois de futurs talents.

---

### **De 1947 à 1974, le lycée Jean de la Fontaine a formé des générations de professeurs.**

Eliane Passadellis - Lycée Jean-De-La-Fontaine

En 1976 ont été créées les sections musicales et chorégraphiques du 1er et second cycle en coordination avec Le Conservatoire National de Paris. Ces sections ont un horaire aménagé (cours uniquement le matin et cours au conservatoire l'après-midi) et mènent au Bac technologique F11 avec un taux de réussite de 100%. Chaque année, le CDI organise une semaine culturelle sur un thème impliquant toutes les disciplines et naturellement les sections musicales participent à ces manifestations. Le lycée possède une chorale et un orchestre qui donnent un concert chaque trimestre dans l'auditorium qui comprend une salle de 320 places, un foyer-bar, des loges d'artistes, une régie. Ainsi, parmi d'autres manifestations, lors d'une semaine vietnamienne organisée avec le conseiller culturel et l'ambassadeur du Vietnam, les élèves ont présenté un spectacle bilingue de poésie, musique et danse.

---

### **POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE THEME DE LA MUSIQUE**

#### **Bibliographie musicale (fonds essentiel du Lycée-La-Fontaine)**

*Dictionnaire de la musique* (2 tomes), R. Laffont Bouquins

*Dictionnaire des interprètes*, R. Laffont Bouquins

*Encyclopédie de la musique* (3 tomes), Fasquelle

Honegger, Marc, *Histoire de la musique*, Bordas

Honegger, Marc, *Dictionnaire de la musique* (2 tomes), Bordas

Honegger, Marc, *Science de la musique* (2 tomes), Bordas

*Dictionnaire de la musique, les compositeurs*, Encyclop. Universalis

Vignal, Marc, *Dictionnaire de la musique*, Larousse

*Dictionnaire biographique des musiciens*, R. Laffont

*Dictionnaire du jazz*, R. Laffont

Hodeir, André, *Les formes de la musique* (13e éd. 95), Que sais-je ?

Dufourcq, Norbert, Benoit Marcelle, Gagnepain Bernard, *Les grandes dates de l'histoire de la musique* (5e éd. 95), Que sais-je ?

Machabey, Armand, *La musicologie*, Que sais-je ?

Rostand, Claude, *La musique allemande*, Que sais-je ?

Chion, Michel, *La musique électroacoustique*, Que sais-je ?

Paillard, Jean-François, *La musique française classique*, Que sais-je ?

Gagnepain, Bernard, *La musique française de Moyen Age et de la Renaissance* (5e éd. 92) Que sais-je ?

Bridgman, Nanie, *La musique italienne*, Que sais-je ?

Jacobs, Rémi, *La symphonie*, Que sais-je ?

## **SITES**

<http://www.allmusic.com/> (actuel, en anglais surtout)

<http://www.radio-france.fr/>(biographies de compositeurs)

<http://www.allclassical.com/> (toute musique classique en fiches, extraits sonores)

## **CEDEROMS**

*L'essentiel de la musique*

Le plus grand orchestre du monde composé de plus de 200 instruments venus de 5 continents. Plus de 1500 extraits sonores en qualité CD, 500 photos et gravures permettent d'étudier les particularités, la technique et l'histoire de chacun d'entre eux. La recherche s'effectue par familles, ordre alphabétique ou localisation géographique sur la carte du monde.

Microsoft France, PC, 1995, 200F.

*Les instruments de musique : du Baroque au Romantisme* (vol.1 et 2)

Mozart, Bach, Beethoven, tous les grands compositeurs du répertoire classique.

Ed. Montparnasse Multimédia, 500F.

## **VIDEOS**

Une série pour aider les élèves à affiner leur sensibilité musicale et à découvrir des oeuvres et des répertoires variés : culture vocale, écoute critique, étude des instruments, interprétation, pratique instrumentale, découverte de répertoire...

Quatre vidéos de deux émissions de 26 minutes structurées en trois modules : découverte, dossier, focus.

*Univers musicaux* (1,2,3,4) *Galilée*, l'émission du CNDP et de la cinquième pour les collèges, 1997 et 1998

## **INSTITUTIONS**

### **BnF : Département de la Phonothèque et de l'audiovisuel**

De la musique avant toute chose : c'est autour de la musique que sont rassemblés les plus anciens documents des collections audiovisuelles. 85 % des documents sonores couvrent autant l'histoire de la musique dite classique que celle d'un siècle de chanson française ; des collections remarquables constituent des fonds spéciaux (le fonds du roi Fouad d'Egypte, le fonds jazz, etc.). Une recherche multicritères permet d'affiner et d'enrichir l'accès à l'information. Une documentation spécialisée dans le domaine de l'enregistrement, de l'audiovisuel et de l'actualité musicale et cinématographique est également mise à la disposition du public pour faciliter ses recherches.

Contact : 01 47 03 88 22/25

### **Cité de la musique : le musée de la musique**

Des visites individuelles ou familiales permettent au public de découvrir la collection du musée - instruments de musique, oeuvres d'art et objets -. Un livret est remis aux enfants (6 à 12 ans), un casque à infrarouge permet aux grands d'écouter explications et extraits musicaux.

Renseignements et réservations : 01 44 84 44 84

Internet : [www.cite-musique.fr](http://www.cite-musique.fr)

Minitel : 3615 citémusique

### **Ircam**

Département associé du Centre Georges Pompidou, l'Ircam contribue à la transdisciplinarité qui fonde la spécificité du Centre.

L'Ircam propose un ensemble d'activités invitant jeunes et adultes, amateurs et professionnels, à découvrir et approfondir la création musicale aujourd'hui : des ateliers et des stages pour aborder par la pratique l'informatique musicale, des conférences et séminaires sur les oeuvres musicales et leurs aspects technologiques, voire scientifiques., des rencontres, colloques et débats autour de questions esthétiques contemporaines, des formations spécialisées. Contact : 01 44 48 48 43

---

## **DIVERS (hors du thème sur la musique)**

### **Une nouvelle collection vient de paraître (Editions Hachette-Education)**

La collection *Communication* s'adresse aux professeurs-documentalistes et à tous ceux dont le métier d'éducation et d'encadrement prend une dimension nouvelle avec les sciences de l'information, de la communication et de la documentation : « Nouveaux lieux, nouveaux rôles : les médiateurs doivent occuper une place majeure dans les projets d'établissement ».

Dans cette collection, vient de paraître une approche critique du phénomène Internet. Les transformations introduites par Internet et le numérique ont, semble-t-il, généré de nouvelles pratiques de communication et de nouvelles formes de connaissances. L'ampleur du phénomène conduit à s'interroger sur le nouveau rapport qui lie l'information au savoir, sur les conditions d'acquisitions de cette information et surtout sur les modifications des comportements sociaux et culturels que ces bouleversements ne manquent pas d'engendrer.

*Les enjeux culturels d'Internet*

Marie-Claude Vettraino-Soulard

Hachette-Education, 1998

## **EN BREF**

### **La Croix-Rouge Française communique :**

« H. d'Hauteville, chargé de communication à la Croix-Rouge de Paris, propose aux chefs d'établissements de l'enseignement du Secondaire, d'y assurer une intervention gracieuse, d'une heure ou deux, sur le thème « les activités de Solidarité Internationale des Organisations non-Gouvernementales humanitaires et, en particulier, de celles de la Croix-Rouge Internationale dans le cadre des Conventions de Genève de 1949. » Il répondra à leurs appels au 01 45 77 52 51 ou, l'après-midi, au 01 41 40 36 24, pour toute information complémentaire. »

Au sommaire du prochain numéro :

Ecrire, faire écrire